

NOTRE DEVOIR

Etre catholique intégralement, c'est-à-dire accomplir, suivant la logique de notre foi, toutes les volontés de Dieu, de Jésus-Christ et de l'Eglise, parce qu'elles sont toutes sages, justes et bonnes, sans mettre jamais une contradiction entre notre *Credo* et notre *Décalogue*; c'est-à-dire être catholiques partout et toujours, dans notre vie privée, dans notre conscience, dans notre maison, dans l'église de notre paroisse, mais aussi dans notre vie extérieure, dans nos relations mondaines, dans nos affaires commerciales, dans nos fonctions civiles, dans notre action politique, au forum, au grand soleil, avec loyauté, courage, indépendance, en même temps humbles et fiers de vivre dans le rayonnement de la Croix qui a sauvé le monde.

Il n'y a que cette bonne manière d'être catholiques. Toutes les autres sont fantaisistes.

Celle-là seule garde la vie de notre âme et nous donne le droit de nous faire les apôtres de la rénovation sociale par la vertu du catholicisme.

Mgr Marty.

LETTRES DE MGR PROVENCHER A M. IGNACE BOURGET

Monsieur,

Nicolet, 28 octobre 1836.

Je vous avais prié à Québec de m'envoyer à moi ou à M. Cazault sept chapelets de Jérusalem qui sont dans une boîte de carton, laquelle est dans ma cassette. C'était pour les faire enchaîner par le Frère Louis, ils n'ont point paru pendant mon séjour à Québec. Si vous aviez une occasion sûre, je vous prierais encore de les faire parvenir à M. Cazault en lui disant de les faire enchaîner et de les renvoyer à votre adresse; je les destine pour la Rivière-Rouge.

J'ai reçu des lettres de tous mes prêtres qui se portent bien. Il paraît que mon église sera couverte cette année. M. Belcourt bâtit aussi une chapelle; il pense que tous les sauvages, qui fréquentent son poste, vont être chrétiens bientôt. Mais il semble donner à entendre qu'il pense aller à la Colombie; il me renvoie à Monseigneur de Québec, auquel il donne apparemment ses idées sur ce projet. Je l'aimerais mieux à la Colombie qu'ici, mais puisqu'il était tout prêt, je l'aimerais mieux à son poste. Je ne le gènerai pas. J'ai écrit à Monseigneur de Québec pour savoir ce qu'il pense et ce que l'autre écrit...

Vous trouverez dans ma cassette une vieille soutane de drap. Je vous prie de la donner à ma belle-soeur, si elle est encore dans votre voisinage; elle pourra servir à l'habiller, elle ou ses enfants. Vous lui donnerez aussi à elle ou à mon frère deux louis.